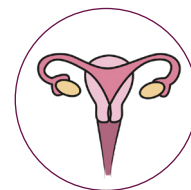


LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



Les cancers du col de l'utérus sont provoqués par des virus de la famille des Papillomavirus humains (HPV). Ces virus se transmettent lors des rapports sexuels, avec ou sans pénétration. Le préservatif ne permet pas de s'en protéger complètement. Dans 9 cas sur 10, le corps élimine de lui-même ces virus. Lorsqu'une infection par les HPV persiste (dans 10% des cas), elle peut entraîner des lésions sur le col de l'utérus qui peuvent, au bout de plusieurs années, évoluer vers un cancer.

LE TEST DE DÉPISTAGE PERMET DE DÉTECTER LES LÉSIONS CANCÉREUSES, OU PRÉCANCÉREUSES AVANT QU'ELLES N'ÉVOLUENT EN CANCER

POUR QUI ?



de **25 à 65** ans

- ▶ Les femmes asymptomatiques
- ▶ y compris les femmes enceintes, ménopausées, vaccinées contre les HPV ou immunodéprimées.

QUAND ?

entre **25 et 29** ans

Test cytologique

2 tests de dépistage à
1 an d'intervalle puis 3 ans après
si les résultats sont normaux

entre **30 et 65** ans

Test HPV

1 test de dépistage tous les
5 ans, 3 ans après le dernier
test cytologique normal

Quel que soit l'âge, le dépistage repose sur l'analyse d'un prélèvement fait au niveau du col de l'utérus (appelé «frottis»), par un professionnel de santé.

COMMENT ?
prendre rdv

Avec un gynécologue
un médecin généraliste
ou une sage-femme

Vous pouvez également prendre rendez-vous dans :

- ▶ un centre de santé,
- ▶ un centre de planification et d'éducation familiale
- ▶ un laboratoire de biologie médicale (*une ordonnance de votre médecin sera nécessaire*)

90% DES CANCERS DU COL DE L'UTÉRUS POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS GRÂCE AU DÉPISTAGE

Vous êtes une femme de 25 à 65 ans ? Faites-vous dépister. Le test permet de détecter la maladie à un stade précoce et d'augmenter les chances de guérison.

Plus d'infos sur e-cancer.fr ou parlez-en à votre médecin ou sage-femme.

LA VACCINATION CONTRE LES PAPILLOMAVIRUS HUMAINS (HPV)

La vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) est un moyen complémentaire de prévention du cancer du col de l'utérus. Elle est recommandée chez les filles et les garçons âgés de 11 à 14 ans (avec un rattrapage vaccinal possible jusqu'à 19 ans).

La vaccination contre les HPV permet de prévenir les infections génitales à HPV à l'origine d'environ 90% des cancers du col de l'utérus. Les HPV sont également responsables de cancers des voies génitales et de la sphère ORL.

Parlez-en avec votre médecin, sage-femme ou pharmacien.

